

La démocratie américaine.

Document 1 : Quelques amendements à la Constitution.

Document 2 : Organigramme des institutions et du système électoral présidentiel aux Etats-Unis.

Document 3 : Des immigrants originaires de 55 pays prêtent serment pour obtenir la nationalité américaine en 1969) Chicago.

Document 4 : Manifestation encadrée par la garde nationale à Memphis (Tennessee).

Document 5 : Le système des grands électeurs.

Questions :

Questions 1 (Document 1) 3 points

- Quels sont les domaines concernés par les amendements cités?
- Que prouve la présence d'amendements dans la Constitution ?

Questions 2 (Document 2) 3 points

- Comment est assurée la séparation des pouvoirs dans les institutions américaines ?

Questions 3 (Document 3) 2 points

- Quel principe est illustré par cette photographie ?

Questions 4 (Document 1 et 4) 2 points

- Quel est l'objet de cette manifestation ?
- Dans quelles conditions se déroule-t-elle ?
- En quoi la réaction des autorités de l'état du Tennessee est-elle en contradiction avec la constitution ?

Questions 5 (Document 5) 2 points

- L'article du New-York Time critique le mode d'élection du président des Etats-Unis : relevez les arguments avancés.

Synthèse 8 points

- A partir de l'analyse des documents et de vos connaissances, rédigez un texte d'une vingtaine de lignes sur le sujet suivant:

"La démocratie américaine, fondements, valeurs, limites."

Document 1

Quelques amendements à la constitution.

Amendement I - Le Congrès ne fera aucune loi qui touche l'établissement ou interdise le libre exercice d'une religion, ni qui restreigne la liberté de parole ou de la presse, ou le droit qu'a le peuple de s'assembler paisiblement et d'adresser des pétitions au gouvernement pour le redressement de ses griefs.

Amendement X - Les pouvoirs qui ne sont pas délégués aux Etats-Unis par la Constitution, ni refusés par elle aux Etats, sont réservés aux Etats respectivement, ou au peuple.

Amendement XIII (1885) - Ni esclavage, ni servitude involontaire, si ce n'est en punition de crimes dont le coupable aura été dûment convaincu, n'existeront aux Etats-Unis.

Amendement XXII (1951) - Nul ne pourra être élu à la présidence des Etats-Unis plus de deux fois.

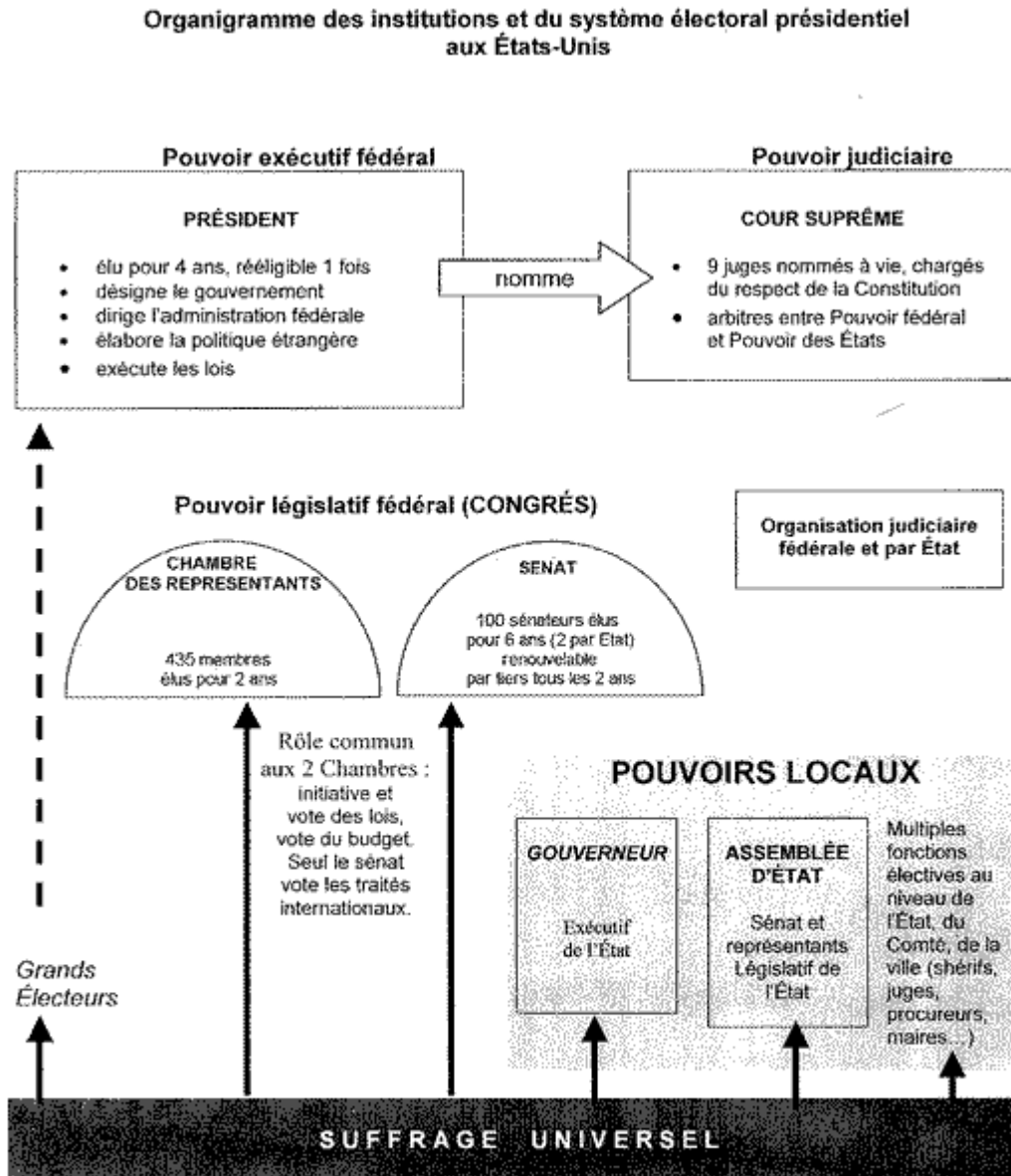
Amendement XXVI (1971) - Le droit de vote des citoyens des Etats-Unis âgés de dix-huit ans ou plus ne pourra être dénié ou restreint pour raison d'âge, ni par les Etats-Unis, ni par l'un quelconque des Etats.

(Amendement : ajout à une constitution, à un texte de loi)

In Histoire terminales ES-L-S Hachette Education, 2004.

Document 2

Organigramme des institutions et du système électoral présidentiel aux États-Unis



D'après Histoire terminales ES et L Magnard, 2004

Document 3

Des immigrants originaires de 55 pays prêtent serment pour obtenir la nationalité américaine en 1969 à Chicago.



Source : DITE/USIS in Histoire Terminale ES-L-S Hachette Education, 2004

Document 4

Manifestation encadrée par la Garde Nationale à Memphis (Tennessee) en 1968



Source : photographie Begtmann-Corbis, in Histoire T. ES et L, Magnard, 2004.

Document 5

LE SYSTEME DES GRANDS ELECTEURS

Le mode de scrutin des grands électeurs a fait couler beaucoup d'encre en l'an 2000 quand George Bush a été élu président alors qu'il avait perdu le vote populaire contre Al Gore. Beaucoup de personnes se sont ainsi rendu compte que nous vivons dans un système où le président n'est pas élu par le peuple, mais par 538 électeurs. (...)

Le principal défaut de ce système est qu'il rend possible d'envoyer à la Maison-Blanche le candidat qui a perdu le vote populaire, ce qui s'est produit trois fois depuis la guerre de sécession. Mais ce mode électoral avantage aussi fortement les États peu peuplés. Comme chaque État possède au minimum trois grands électeurs, beaucoup d'États se retrouvent avec trois, quatre ou cinq électeurs, alors que, sur la base de leur population, ils devraient ne disposer que d'un ou deux. (...)

Les États les plus disputés prennent une importance démesurée, ce qui incite les candidats à consacrer leur attention, leur budget et leurs promesses à une faible portion de l'électorat. (...)

L'attention portée aux États les plus disputés dissuade une partie de la population de suivre la campagne, voire de voter.

D'après The New York Time, cité par *Le Courrier International* n° 724 du 16 au 22 septembre 2004